

# Discours Vœux 2019

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Voici revenue la traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié pour se retrouver, de façon un peu solennelle, républicaine, mais surtout très conviviale, pour se souhaiter les uns les autres, et à Buthiers, une excellente nouvelle année.

Et un moment pour faire le point sur les réalisations de l'année écoulée et sur ce qui est prévu en 2019.

Merci aux personnalités qui nous font l'honneur de leur présence :

Madame la Députée Valérie Lacroute, qui est contrainte de nous quitter sous peu, du fait d'autres vœux. Je vais donc lui laisser la parole dans un instant ;

Je dois vous prier d'excuser Madame Béatrice Rucheton, Conseillère départementale et Présidente de l'Île de Loisirs, qui est de toutes nos cérémonies, ou presque, mais qui a ce soir un impérieux empêchement ;

Monsieur Denis Céladon, Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, en charge particulièrement des questions énergétiques et écologiques, et vous savez combien nous y sommes attachés à Buthiers ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Forces de l'ordre et de la sécurité, Adjudant-chef Marion, Lieutenant Bourcey, dont je veux particulièrement saluer la grande réactivité ;

Monsieur Bertrand Nézet, Directeur de l'Île de Loisirs, cher Bertrand ;

Mesdames et Messieurs les Maires et élus, de notre intercommunalité et de notre canton, puisque vous savez qu'ils ne se recouvrent pas ;

Chère Sylvie ; chers élus des mandats précédents ;

Mesdames et messieurs les enseignants, les représentants des parents d'élèves ;

Mesdames et Messieurs les représentants des diverses associations communales et des divers syndicats ;

Mesdames et Messieurs les entrepreneurs, commerçants et artisans ;

Merci à vous tous pour l'intérêt que vous portez à Buthiers par votre présence.

Sans tarder, je passe donc la parole à Mme Lacroute.

## ***Intervention de Madame Lacroute***

Cette cérémonie des vœux s'inscrit cette année dans un contexte un peu particulier, et même doublement particulier.

Il n'est pas besoin, d'abord, de trop souligner la crise nationale que traverse notre pays depuis novembre 2018.

Une forte exigence populaire de justice, d'abord fiscale, et aussi de démocratie.

Si la démocratie représentative est en effet la voie classique de notre république, il est certain qu'elle ne peut répondre complètement au désir légitime de participation citoyenne continue. C'est pourquoi d'ailleurs, à Buthiers, lors du présent mandat, la population a été invitée à se prononcer, directement, sur divers sujets : pour tous, la question de l'extinction de l'éclairage nocturne et du changement de lanternes ; pour ceux directement concernés, une modification des conditions d'un emprunt ou une possibilité de modification de la circulation dans une rue.

Quant à la fiscalité, chacun sait que les communes, en particulier rurales, voient leurs dotations fondre, alors même que de nouvelles charges leur incombent. Je veux simplement rappeler que la Dotation Générale de Fonctionnement est passée entre 2014 et 2018 de 90 400 à 48 300 euros, soit une diminution de presque 50%. Et la question de la disparition progressive de la taxe d'habitation demeure entière. Je rappelle qu'elle rapporte environ 100 000 euros à la commune, pour un budget global d'environ 1 million d'euros, et qu'on ne sait toujours pas ce qui pourra la remplacer.

Période de fortes exigences sociales, donc, mais que des violences malheureusement ont altéré. Leur condamnation doit être sans appel. Elles ne doivent cependant pas faire oublier l'urgence qu'il y a à répondre à ces questions de justice et de démocratie.

Ces questions, ces exigences, ces revendications, mais aussi les propositions qui en résultent sont d'ordre national. Les clefs ne sont donc pas au niveau de la commune, de la municipalité. Mais parce que la commune est le lieu par excellence de rencontre de la vie citoyenne, des cahiers de doléance sont disponibles en mairie. De même que les modalités générales de participation au « Grand Débat National », organisé par le gouvernement et sous l'autorité de l'Etat. Particulièrement, les locaux communaux sont naturellement à disposition pour qui voudrait tenir une réunion dans ce cadre.

Je disais que le contexte de ces vœux était doublement particulier. Il y a en effet le national, dont nous sommes partie prenante, et il y a le strictement local.

Des élections partielles auront lieu le 3 février, et éventuellement le 10, pour compléter le conseil municipal à la suite de démissions.

Je ne veux pas ici commenter les raisons de ces dernières. Elles sont diverses : exigences professionnelles impérieuses ; désaccords de fond sur un dossier essentiel, relatif à l'assainissement ; incompatibilités relationnelles.

On ne peut naturellement que les regretter. Et je veux ce soir rendre hommage à chacun des démissionnaires pour ce qu'il apporté à Buthiers :

A Philippe Pain, qui a œuvré avec détermination et en pleine confiance pour la voirie et tous les travaux de la commune ;

A Bruno Cabaret, qui a pris de premiers contacts pour la renégociation de l'emprunt relatif à l'assainissement collectif ;

A Christelle Piqueret, entre autres pour son gros travail sur le Plan Communal de Sauvegarde ;

A Corinne Cuvelier, pour sa participation à la conception et à la réalisation des bulletins municipaux ;

A Jean-Luc France Barbou, entre autres pour sa gestion heureuse de la très délicate question des Nouvelles Activités Périscolaires.

Un conseil municipal est vivant. Pour cette dernière année pleine du mandat, et le début de la prochaine, Buthiers va donc bénéficier de forces vives.

Merci aux candidats déclarés pour leur volonté d'engagement. Je suis certain que les électeurs se déplaceront nombreux pour ce renouvellement le 3 février.

Cela me mène à une brève présentation des réalisations de l'année dernière et de ce qui est en cours pour 2019. Vous trouverez dans *L'Echo du clocheton* qui sera distribué demain et après-demain davantage de détails.

2018 a encore été une année de travaux, mais aussi de belles manifestations.

La réhabilitation de la mairie est maintenant terminée, avec ses mises aux normes PMR ; le parking de la place de la Liberté, qui souffrait de malfaçons, a été repris.

Et pour une mise en valeur de toutes ces nouvelles réalisations, y compris l'entrée de la médiathèque et le petit parking à l'entrée de la rue des Roches, des fleurissements ont été effectués, qui devraient produire tous leurs effets au printemps. Merci en particulier à Pascal Ciret pour ses conseils avisés en la matière.

Au printemps, le parking de l'espace multisports sera à son tour réhabilité.

Pour tout cela, le 6 avril, une inauguration, en présence de nombreuses personnalités, de l'État, de la Région et du Département. Un moment fort de 2019, et plus largement de ce mandat.

Autrement, la deuxième phase de remplacement des lanternes au sodium par des LED a eu lieu en 2018.

En ce qui concerne la voirie, comme prévu, les revêtements de la rue des Bois et de la route d'Herbeauvilliers à Mainbervilliers ont été refaits, totalement ou partiellement.

Autre chantier important : le remplacement des tuiles de l'église d'Herbeauvilliers.

Tout cela a bien sûr un coût, mais nous n'avions pas le choix. Beaucoup a pu être subventionné, en dépit des restrictions budgétaires. Et ce sont aussi certaines économies qui sont à venir dans le domaine de l'énergie, avec le nouvel éclairage public ou les travaux d'isolation de la mairie.

Toujours dans le registre des travaux, pour 2019 cette fois et si les choses se confirment, ENEDIS devrait effectuer de gros travaux rue des Roches en juillet : il s'agit de remplacer des câbles en fin de vie. Des difficultés de circulation sont malheureusement à prévoir, mais hors période scolaire. Par contre, il nous faudra veiller à la bonne remise en état d'une chaussée récemment refaite.

Voilà, rapidement, pour les travaux. Mais la vie à Buthiers ne se résume pas à des travaux.

Nous avons fêté le 15 septembre 2018 les 10 ans de la médiathèque. Des auteurs venus en nombre, des ateliers, des conférences, un spectacle. Une forte célébration, et qui s'inscrit dans une dynamique : une mise en réseau des médiathèques de la Communauté de Communes est en effet en voie de réalisation, et ce grâce en particulier au travail de l'équipe de Buthiers, dont le fort investissement de Janique Durif. Merci à elle. Cela va optimiser notre bel instrument de culture populaire.

Mi-septembre 2018 encore, à l'occasion des 10 ans de la médiathèque, une exposition archéologique, prêtée par le Musée de la préhistoire de Nemours, et largement centrée sur les abris ornés de notre commune. J'en profite pour annoncer que 2 sites préhistoriques de Buthiers ont été officiellement classés aux Monuments historiques en 2018 (la grotte de la hache et le « barbu »).

Dans un tout autre registre, la commémoration du 11-novembre 1918, grâce à une impressionnante participation des enfants de l'école et à une émouvante exposition réalisée par Jean-Luc France Barbou sur les Buthérois morts pour la France.

Et je ne rappelle pas les traditionnelles manifestations organisées par la commune : la Fête de la musique et le feu de la Saint Jean, le voyage et le repas des anciens, le 14-juillet, la Fête du pain, les divers spectacles théâtraux...

Quant à 2019, vous en trouverez le programme dans *l'Echo du clocheton*. On peut cependant déjà signaler un concert par un ensemble vocal, à l'église de Buthiers, le 16 février, et 3 « balades contées », dans les bois et les marais, à partir du printemps, largement subventionnées par le PNR.

Mais vous trouverez bien davantage dans cet *Echo du clocheton* : tout ce que la vie de la commune doit à ses associations :

Les Ateliers du Soleil, avec le Land'Art en 2018, les expositions annuelles « Robert Doisneau », le « café jeu », les ateliers ;  
« Conciliafils », avec ses rencontres et les « Puces des couturières » ;  
L'atelier « Ombre et lumières » et son exposition annuelle ;  
Et aussi le yoga ; le scrabble ; et la création en 2019 d'un « café'discut ».

Merci à tous ses animateurs, ses bénévoles : Sonia, Françoise, Mireille... et tous les autres !

Enfin, Buthiers ne serait pas Buthiers sans son Île de Loisirs. Chacun sait ce que les Buthérois doivent à ses installations, ses aménagements et à toute son équipe. Un grand merci à eux, et particulièrement à son directeur. L'Île de Loisirs permet d'offrir à Buthiers des activités que ne renieraient pas des grandes villes, mais avec toute la nature préservée en plus.

Vous trouverez dans *l'Echo du clocheton* un bilan de 2018 et le calendrier 2019.

La chambre régionale de la cour des comptes a réalisé un audit des Îles de Loisirs d'Île-de-France. Il apparaît que c'est la seule à avoir des comptes en équilibre. Bravo à sa gestion, donc... et heureusement : vous savez qu'en cas de déficit, la commune en supporterait 3%. Et c'est pourquoi, particulièrement, nous tenons à notre seul avantage financier : la gratuité d'accès au centre de détente.

Quelques mots pour finir, en peu lapidaires, sur la vie de la commune en général et en dehors des travaux et des animations diverses. Mais, pour tout cela, voir encore une fois le détail dans *L'Echo du clocheton* :

Les effectifs de l'école sont stables ;

La fibre devrait arriver fin 2020. Les études sont en cours, auxquelles participe naturellement la commune ;

Une mise en place d'un renforcement de la collaboration avec la Gendarmerie Nationale, afin de renforcer la sécurité des habitants est en cours, avec le beau titre de « participation citoyenne » ;

Concernant le contentieux sur les redevances de l'assainissement collectif : le Tribunal d'instance de Fontainebleau a saisi le Tribunal administratif de Melun d'une demande d'examen de 2 délibérations du Syndicat des Eaux. Les délibérations de la commune, également mises en cause, n'ont en revanche pas donné lieu à cette procédure.

Autrement : 2 commerces de proximité, « La Ruche qui dit oui » et « Au petit panier roulant », sont maintenant opérationnels à Buthiers. Réservez-leur le meilleur accueil !

Et enfin et toujours, l'engagement déterminé de Buthiers pour la transition écologique. Plus de phytosanitaire, avec la recherche d'alternatifs. Merci à chacun d'apporter des conseils pour l'entretien de la commune et, déjà, de respecter la réglementation dans son propre espace.

Il reste, bien sûr, à dire un mot de notre Communauté de Communes : j'en laisse le soin à son Vice-président exécutif, Denis Céladon, de le faire.

Avant de lui passer la parole, il me reste 2 choses importantes à dire :

D'abord remercier, encore et encore, toute l'équipe municipale, c'est-à-dire, chacun dans son registre : les conseillers qui tiennent bon, en dépit des multiples difficultés ; les membres des associations, les bénévoles plus généralement, dont j'ai déjà dit ce que la vitalité de la commune leur devait ; et nos employés municipaux, au dévouement et à la qualité professionnelle que tous reconnaissent.

Bon courage à tous pour continuer. Et bienvenue à ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe, nouveaux conseillers, nouveaux membres des associations, nouveaux bénévoles.

Deuxièmement, vous demander d'avoir une pensée pour nos concitoyens, nos amis disparus cette année. Et aussi de vous associer à mes vœux de bienvenue aux bébés nés depuis les vœux de 2018.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente année 2019, au nom de toute l'équipe municipale et du mien. Des vœux de solidarité, de vitalité, des vœux de bonheur pour chacun et pour Buthiers.

Bonne année à tous !

### ***Intervention de Denis Céladon***

Un moment particulièrement fort, maintenant, avant le traditionnel pot de l'amitié : je souhaiterais que chacun s'associe à mes vœux de bienvenue, cette fois à Madame Lidia Becquard qui a été naturalisée le 20 décembre.

C'est que la citoyenneté française, ce n'est pas rien. Elle signifie la liberté, l'égalité et la fraternité, et en ce moment ces valeurs méritent d'être mises à l'honneur.

Bienvenue donc à Madame Becquard, non pas à Buthiers où elle réside depuis longtemps, mais dans la République, notre République.

### ***Intervention de Madame Becquard***

***Les photos du repas des anciens sont à disposition, à l'entrée de la salle. Prenez celles que vous voulez !***